



## **EO2 : Obtient le contrat de développement participatif**

**Malakoff, le 18 février 2014** – EO2 (code mnémonique : ALEO2)

EO2 annonce l'obtention du « contrat de développement participatif » accordé par BPI FRANCE pour un montant 1.9 millions d'euros. Ce prêt d'une durée de 7 ans comporte 2 années de différé en capital.

Le prêt participatif permet un renforcement de la structure financière du groupe et complète ainsi la trésorerie d'EO2 afin de financer la forte croissance attendue, sans accroître la dilution des actionnaires. Fort de ce prêt, EO2 dispose désormais d'une trésorerie de 8 millions d'euros et démontre une nouvelle fois sa capacité à diversifier ses modes de financement.

### **À propos d'EO2**

Société industrielle française, EO2 est un acteur majeur du secteur des énergies renouvelables spécialisé dans la production de granulés bois. La société EO2 ambitionne de s'imposer comme référence dans la fabrication et la commercialisation de granulés de bois (pellets), combustible écologique, économique et confortable, destiné à alimenter les chaudières des particuliers et des collectivités. EO2 est accompagnée par des partenaires de premier rang comme l'Office National des Forêts par le biais de sa société holding ONF Participations, le Fonds Bois géré par BPI France Investissement et les fonds gérés par A Plus Finance.

Pour plus d'informations : [www.eo2.fr](http://www.eo2.fr).

### **EO2**

Grégoire Detraux : +33 (0)1 77 700 500

[info@eo2.fr](mailto:info@eo2.fr)

### **Philippe Hottinguer Finance / Listing Sponsor**

Philippe Azevedo : +33 (0)1 55 04 05 52

[Philippe.azevedo@phhfinance.com](mailto:Philippe.azevedo@phhfinance.com)